Image not found or type unknown

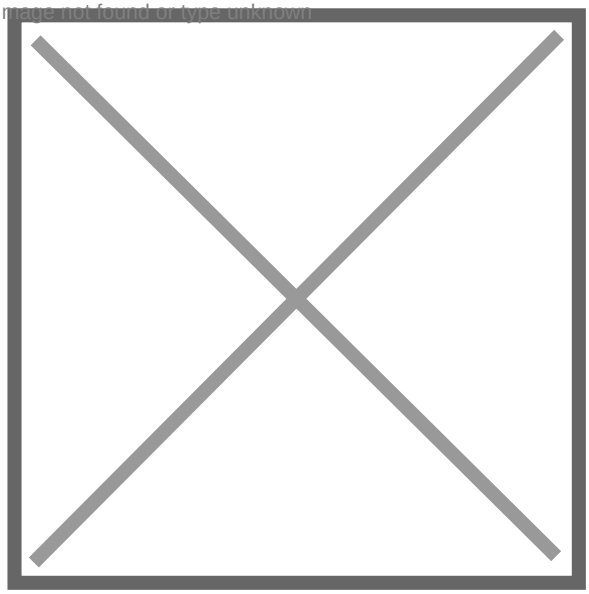

Coupures internet récurrentes

Par **lily090263**, le **17/11/2017** à **20:21**

bonsoir
je suis chez sxxxxx avec engagement jusqu à mai 2018.
depuis plus d un an j ai des pertes de connexion tous les jours
changement de box 2 fois , plusieurs techniciens sont venus et toujours le meme soucis
j aimerai savoir si j étais dans mon droit de résilier avant la fin de mon engagement étant donné que sxxxxx ne peut me finir une connexion fiable ?
merci bonne soirée

Par **ASKATASUN**, le **18/11/2017** à **09:53**

Bienvenue,
[citation]J aimerai savoir si j étais dans mon droit de résilier avant la fin de mon engagement étant donné que sxxxxx ne peut me finir une connexion fiable ? [/citation]Votre FAI semble manquer à ses obligations contractuelles en matière de fourniture de services à l'internet. Mais comme vous souhaitez utiliser ses manquements, il vous appartient de les pointer sur une période, puis de les invoquer pour rompre votre contrat.
Si vous n'opérez pas ainsi votre FAI va contester sa carence et considérer que vous résiliez sans raison et appliquera les pénalités qui sont sans doute prévues dans un tel cas. Je vous suggère de pointer prochainement toutes les défaillances techniques vous empêchant l'accès partiel ou total a internet et pour chacune d'elle de porter réclamation auprès de votre FAI à fin qu'il y remédie. Comme cela est souvent le cas pour nombre de FAI vous n'aurez sans doute aucune réponse. Quand vous aurez accumulé un nombre significatif d'incidents sans réponses, vous pourrez vous en servir pour résilier à bon droit faisant la démonstration que votre FAI ne remplit pas ses obligations contractuelles.

Par **lily090263**, le **18/11/2017** à **11:57**

bonjour et merci
j ai déjà menacé de porter plainte et j ai tout noté les appels ,le jour de venues des techniciens sfr et sous traitants oxxxxx.
merci de votre réponse
bon week end

Par **vesuvio**, le **18/11/2017** à **15:48**

bonjour,

Attention avant de résilier et de passer chez un autre FAI que le problème technique ne continue pas avec le nouveau.
J'ai eu le même problème avec l'ADSL et le FAI n'était aucunement responsable. C'était le branchement extérieur entre ma maison et le poteau FTel de rue, trop vétuste, qui était responsable.
Le problème c'est que j'ai du batailler presqu'un mois pour que Oxxxxxxxxxxx fasse déplacer un camion nacelle pour changer ce branchement (à ses frais).
Depuis lors, plus aucune coupure !

Par **lily090263**, le **19/11/2017** à **13:24**

bonjour vesuvio
oui je sais mais étant donné que les lignes appartiennent au réseau oxxxxxxxxxxx , c est eux qui réparent à la demande de sxxxxxxxx. ma soeur travaillant chez oxxxxxxxxxx m a expliqué tout ça .
bon dimanche

Copyright © 2026 Experatoo.com - Tous droits réservés